



## COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les organisations syndicales représentatives de la Fonction Publique Hospitalière communiquent au sortir de la réunion du groupe statut des sages-femmes du 13/01/14.

E. Couty a porté à notre connaissance la lettre de mission que lui a confiée la Ministre de la Santé :

Poursuivre l'instruction d'un positionnement des sages-femmes en responsabilité fonctionnelle d'unités physiologiques, ainsi que les deux scénarii statutaires Fonction Publique Hospitalière ou Sortie de la FPH.....

Cette réunion a eu pour conséquence de revoir l'ensemble des propositions du ministère faites le 20/12/13 avec les syndicats de médecins des hôpitaux.

L'intersyndicale avait fait savoir à la Ministre son désaccord, considérant qu'il s'agissait de mettre les médecins en position d'arbitres dans un dossier où l'autonomie professionnelle des sages-femmes est une revendication largement partagée.

Les débats ont malheureusement montré un fort risque de retour en arrière sur les propositions antérieures. Les rivalités corporatistes n'ont que faire de la santé des femmes de ce pays.

En ne prenant pas de décision politique, Marisol Touraine n'a fait que renvoyer dos à dos les sages-femmes et les médecins qui ont démontré qu'ils déniaient à leurs partenaires la stricte application du Code de la Santé Publique.

L'intersyndicale souhaite que l'on sorte de cette lutte de pouvoir pour l'intérêt des patientes en remplaçant chaque acteur de santé à sa juste place.

La prochaine réunion se tiendra le 22/01/14 et une synthèse des débats de ce jour, y sera présentée.

Nous renouvelons notre exigence de voir s'ouvrir rapidement de véritables négociations statutaires et salariales pour les sages-femmes des hôpitaux dans la Fonction Publique Hospitalière.

Paris, le 15 janvier 2014